

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37
Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.
Horaires de la Guilthèque : le mercredi : de 10 h à 12 h 30 et de 14h à 18h, le jeudi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le vendredi : 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.



Agenda

Vendredi 14 janvier

Collège Sainte-Marie - journée d'accueil des CM2

Jeudi 20 janvier

A partir de 14 h - Halle Baucina - Marché

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 14 janvier
2022
n° 2238

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 15 janvier de 10 h à 12 h en mairie

Anne CARRO, Adjointe au Maire

Prendre rendez-vous le vendredi avant midi au 02 98 37 37 37.

Etat civil

Naissance :

ANIMA Ilyes

Décès :

OMNES Jean Pierre (69 ans)

Mesures sanitaires en cours



Retrouvez les mesures sanitaires actualisées en pages intérieures et notamment sur l'obligation du port du masque.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob, Mme Ulliac, Mme Cabon, Mme Trompf : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme)** : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 15 janvier faire le 15.

Les évènements à ne pas rater

Du 5 janvier au 26 février,
 découvrez l'exposition de peintures
Mosaïque chinoise originelle
 de Bertrand Allamigeon.

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque.



REPORTÉ
AU 10 SEPTEMBRE

« Je demande la route »
de Roukiata

Tarif : 15 / 10 € - Tout public à partir de 10 ans - Pass sanitaire et port du masque obligatoire.

Retrouvez le programme complet des spectacles sur le site internet de la Ville de Guilers.

Nouveaux horaires de la Guilthèque

- le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h,
- le jeudi et le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17) / **SAMU** : 15 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78 / **Taxi Guilers Enzo** : 06 81 14 18 19 / **Taxi Laurent** : 06 74 22 91 88



La mairie vous informe

Mesures sanitaires

Evènements et manifestations sur Guilers

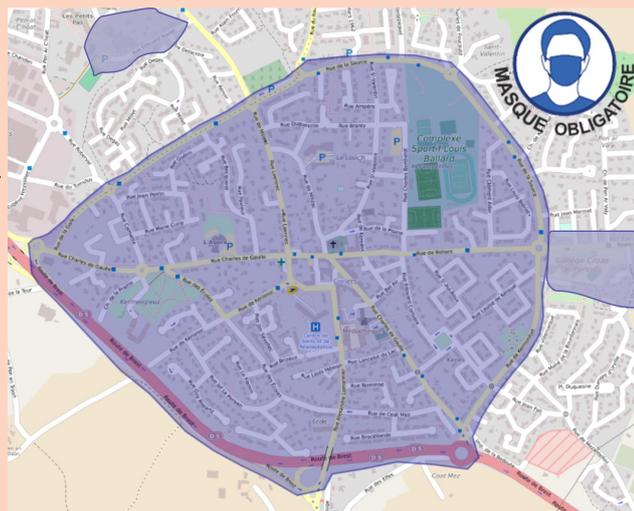
Compte-tenu de la forte dégradation de la situation sanitaire sur le territoire, il a été décidé, par arrêté du maire d'annuler ou de reporter toutes les manifestations prévues dans les équipements municipaux tant pour les activités organisées par la mairie que celles organisées par les associations et les particuliers jusqu'au **29 janvier prochain** :

- Ainsi, dans l'ensemble des équipements municipaux : **les repas, spectacles et concerts sont annulés. Les pots, buffets et moments conviviaux sont interdits.**
- Les **manifestations sportives** en intérieur ont lieu à **huis-clos**. **A partir du 16 janvier, l'accès aux vestiaires est uniquement autorisé lors des compétitions, matchs officiels** (présence d'arbitres) se déroulant le week-end. Dans le cadre de cette occupation, **la désinfection des vestiaires sera à la charge des clubs. Cet accès aux vestiaires est permis uniquement pour un passage bref permettant de déposer ou récupérer ses affaires. L'accès reste interdit durant la semaine.** Il est rappelé que le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans dans l'ensemble des établissements recevant du public.

Port du masque

L'obligation du port du masque est abaissée à **l'âge de 6 ans** dans les transports et tous les lieux recevant du public : transports en commun, gares et stations de transports publics, tous les établissements recevant du public, les bars, cafés et restaurants lors des déplacements, établissements sportifs de plein air, marchés couverts, services publics, banques, bureaux de poste, lieux de culte...

Les conditions de port du masque en extérieur, prévues par arrêté préfectoral, sont prolongées jusqu'au 21 février inclus sur un périmètre défini de la commune (cf. carte) pour toutes personnes de **11 ans ou plus**.



Milieu scolaire

Suite aux annonces du Premier ministre, Jean Castex, datant du lundi 10 janvier :

- Lorsqu'un cas positif est déclaré dans une classe, les autres enfants pourront rester en classe jusqu'à la fin de la journée.
- Le test PCR n'est plus exigé pour les élèves qui sont cas-contacts. Trois autotests (réalisés à J0, J+2 et J+4) suffisent. Ils sont à retirer gratuitement en pharmacie et à faire à la maison.
- Il n'est plus demandé aux parents de fournir une attestation après chaque test. Une seule attestation parentale (sur l'honneur) est nécessaire pour le retour en classe, dès le premier autotest négatif.

Gestes barrières

L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures. Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés : éviter les embrassades, porter le masque, aérer régulièrement les lieux clos, etc. Il est, par ailleurs, recommandé d'éviter les grands rassemblements : moins on est nombreux, moins on prend de risques.

Vaccination, dose de rappel et pass sanitaire

Le rappel vaccinal concerne toutes les personnes de 18 ans et plus dès 3 mois après la dernière injection du schéma initial de vaccination ou après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination.

Depuis le 22 décembre, la vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans. Elle nécessite le consentement de deux parents mais la présence d'un seul parent accompagnateur suffit.

A ce jour, les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire. **Pour information, un projet de loi est soumis au Parlement pour transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier.**



Loisirs

À partir du 3 janvier et pour trois semaines, les jauges seront rétablies pour les grands événements (2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur), les concerts debout sont interdits. Dans les cafés et les bars, la consommation debout est interdite.



Isolement

	Schéma vaccinal complet ou enfant de moins de 12 ans	Schéma vaccinal non complet ou non vacciné
Positif au covid	Isolement pendant 7 jours complets. Au bout de 5 jours, possibilité de sortir d'isolement en cas de test* négatif et d'absence de signes cliniques d'infection depuis 48 h.	Isolement pendant 10 jours complets. Au bout de 7 jours, possibilité de sortir d'isolement en cas de test* négatif et d'absence de signes cliniques d'infection depuis 48 h.
Cas contact	Pas d'isolement, mais application stricte des gestes barrières. Réalisez un test* le jour même puis des autotests à J2 et J4. Si l'un des tests est positif s'isoler.	Isolement pendant 7 jours à compter du dernier contact. Pour sortir d'isolement, vous devez réaliser un test* et obtenir un résultat négatif.

* Test RT-PCR ou antigénique

L'ensemble de ces mesures sont susceptibles d'évoluer

La mairie vous informe (suite)

Vaccination - enfants de 5 à 11 ans

Le centre de vaccination de Saint-Renan souhaite mettre en place une liste d'attente pour la vaccination des enfants de 5 à 11 ans. Cela leur permettra de contacter les personnes dès réception des vaccins. Vous pouvez compléter le questionnaire en ligne sur le site de la mairie de Guilers en première page dans l'article « NOUVELLES MESURES SANITAIRES EN PLACE À GUILERS »

Démographie 2020

Années	Naissances	Mariage	Décès	PACS
2017	61	25	70	13 (depuis le 02/11/2017)
2018	80	32	64	28
2019	59	19	88	21
2020	80	16	84	30
2021	68	33	71	34

Les prénoms les plus en vogue sont :

- pour les filles : Jade
- pour les garçons : Louis

A titre de comparaison, en 1921, la commune de Guilers avait enregistré : 32 naissances, 24 mariages et 51 décès.

Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **2005/2006**. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré**. Merci de vous présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de se régulariser.

Attention : les jeunes qui auront 18 ans avant le 10 avril 2022 ne seront pas inscrits d'office sur les listes électorales, s'ils n'ont pas effectué leur recensement national avant le 31 décembre 2021.

Inscriptions listes électorales

En 2022, les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6^{ème} vendredi avant la date d'un scrutin, soit avant le 4 mars 2022 pour les présidentielles et avant le 6 mai pour les législatives.



Vous pouvez néanmoins effectuer dès à présent votre inscription en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, par correspondance ou à l'accueil de la Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 28 janvier, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Conciliateur de justice

Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 24 janvier** de 9 h à 12 h, sur RDV à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37. Vous pouvez effectuer une saisine en ligne sur le site <https://www.conciliateursdefrance.fr/> pour communiquer au conciliateur les éléments du dossier avant le premier RDV.



Recensement de la population

La campagne de recensement de la population aura lieu du **20 janvier au 19 février 2022** sur Guilers.

Le recensement de la population est très important car les chiffres obtenus permettent de déterminer le montant de la dotation globale de fonctionnement et de connaître les besoins de la population actuelle en transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc...

Afin de mener cette campagne, la mairie a recruté une équipe de 14 agents recenseurs qui, après avoir été formés par l'Insee, ont commencé à sillonner la commune afin de repérer les logements existants.

A compter du **20 janvier prochain**, vous aurez la possibilité de vous faire recenser de façon simplifiée par internet, via les codes remis ou déposés dans vos boîtes aux lettres par les agents recenseurs, ou sous format papier. Pour rappel, le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. Vos données restent confidentielles et sont exploitées de façon anonyme par l'Insee.

Vous pouvez vous renseigner sur le site : le-recensement-et-moi.fr

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil possible aux agents recenseurs.

C.C.A.S.

Repas Saint Albert

Les repas du mardi sont suspendus jusqu'à fin janvier.

Education / Enfance / Jeunesse

Menus de la cantine du 17 au 21 janvier

Lundi	Mardi
Soupe poireaux pommes de terre**	Pain* & tartelette à l'oignon
Poêlée de riz aux haricots rouges** : riz semi complet, haricots rouges, ananas, oignons, carottes, petits pois	Saucisse fumée Hénaff (VOF) & choux braisés et pommes de terre**
Comté (AOP) & kiwi	Mousse au chocolat
Jeudi	Vendredi
Saucisson à l'ail cornichons	Mâche lardons emmental
Pilon de poulet rôti & jardinière de légumes	Poisson du jour vapeur & carottes à la crème & quinoa*
Cantal (AOP) & banane*)	Yaourt brassé aux fruits

* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable

Collège Sainte-Marie

Le collège Sainte-Marie organise une journée d'accueil des CM2, **vendredi 14 janvier**.

Objectif : permettre aux CM2, futurs collégiens, de découvrir l'établissement en y vivant une journée : visite, cours et activités, repas offert au self (modalités d'accueil définies en accord avec le protocole sanitaire en vigueur). Cette journée est ouverte aux élèves des écoles publiques et privées ; pour y inscrire votre enfant, envoyez un mail à college@saintemarieguilers.fr ou contactez-nous au 02 98 07 63 59. Par ailleurs, les portes ouvertes auront lieu le **vendredi 28/01** (17 h - 19 h 30) et le **samedi 29/01** (10 h - 12 h 30). Au plaisir de vous accueillir !

Vie associative (suite)

Centre socio-culturel L'Agora

« Le Monde en Images »

Suite aux conditions sanitaires actuelles, la séance « Le Monde en Images » du **vendredi 28 janvier** est annulée.

Sortie cinéma

L'Agora organise une sortie cinéma le **dimanche 30 janvier**. Le film sera choisi le mardi précédant la séance, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies. Rendez-vous à 15 h 15 à L'Agora. Minibus et covoiturage. Tarif : 5 € sur inscription.



Visite d'entreprise : Bredial

La visite, proposée par le centre socioculturel L'Agora, le **19 janvier** est annulée et sera reportée dès que la situation sanitaire sera favorable.

Plus d'infos au 02 98 07 55 35

FNACA



Pour des raisons sanitaires la galette des rois est annulée. Le bureau vous souhaite les meilleurs voeux pour l'année 2022 !

Officiers-Mariniers de BOHARS/GUILERS

Le président et l'ensemble du bureau de la Section des Officiers-Mariniers de BOHARS/GUILERS, vous informent que vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres, une enveloppe pré-timbree, pour l'envoi de votre réadhésion 2022. Une note explicative sera jointe. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le numéro de téléphone suivant aux heures des repas : 02 98 07 49 97 ou 06 62 42 31 37.

La Guilérienne

La société de chasse la Guilérienne organise une battue aux renards le **samedi 22 janvier** sur la commune de Guilers de 9 h à 17 h 30.

Guilers Accueil

Mardi 18 janvier : savon décoré et cartonnage.
Jedi 20 janvier : chiffres et lettres, dominos.

Sport

Saint-Renan Guilers Handball

Samedi 15 janvier : Saint Renan (salle Kerzouar) : 14 h : 15F1 contre Plabennec/ Le Drennec ; 15 h 30 : 18F1 contre Cap Sizun ; 17 h 15 : 18G Dep 2 contre Ent des Abers ; 19 h : SG5 contre Elorn HB ; 21 h : SF1 contre HBC Briec. Saint Renan (salle Trévisquin) : 14 h 15 : 13F2 contre Locmaria HB ; 15 h 45 : 13G2 contre PIHB. Guilers (salle L. Ballard) : 14 h : 15G Regl contre Pays de Lesneven ; 15 h 30 : 11F1 contre Gouesnou HB ; 16 h 45 : 11G1 contre Morlaix Plougonven. Déplacements : SF2 à 20 h chez Stade Plabennecois ; SG3 à 19 h chez Ergue Quimper ; SG2 à 20 h 30 chez Plouvorn ; 11F2 à 15 h 15 chez Locmaria ; 11G2 à 14 h 15 chez l'Hand Aberiou ; 13F1 à 13 h 30 chez BBH ; 15F2 à 17 h 30 chez Ploudiry/Sizun ; 15G Dep1 à 15 h 30 chez Locmaria Hb ; 15G Dep2 à 17 h chez Pays de Lesneven ; 18G Avenir du Ponant à 17 h 45 chez Rihandster ; 18G Dep 1 à 17 h chez Hermine Kernic.



Dimanche 16 janvier : Déplacements : SG1 Avenir du Ponant à 15 h

Vie commerciale

ASG



Vendredi 14/01 : Vétérans: reçoit ASPTT à 20 h 30

Samedi 15/01 : U6, U7, U8 & U9 : entraînement à 10 h, U11A : match à Bohars, U10A : match au PL Bergot à 14 h, U11B : match au Pilier rouge, U11F : reçoit Dirinon, U13F : reçoit Dirinon, U15F : reçoit Cléder à 14 h, U13A & U13B : repos, U12A : reçoit Coataudon 3, U12B : reçoit PL Bergot 2, U15A : match à Morlaix à 15 h 30, U14B : match à Morlaix à 15 h 30, U14, U16 & U17A : voir convocations, U17B : reçoit lesneven2 à 16 h, Séniors A : reçoit Plougonvelin à 17 h 45.

Dimanche 16/01 : Seniors B, C & D : repos

Amicale Laïque - Section Cyclo

Dimanche 16 janvier circuit n°3 : G1/G2 : départ 9 h, distance 72 km. G3 : départ 9 h, distance 52 km. Départ du complexe sportif Louis Ballard.



Vie commerciale

Atelier Blé Noir



Chers Guilériens, Guilériennes, l'Ecole de crêpiers Blé Noir vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2022!

En janvier, voici les formations pour les particuliers qui sont programmées :

- Atelier « Découverte 4 h », **samedi 15 janvier** de 10 h à 14 h (encore 5 places) et **samedi 29 janvier** de 13 h 30 à 17 h 30 (encore 3 places),
- Atelier « kig ha Farz », **samedi 15 janvier** de 15 h 30 à 18 h 30 (encore 2 places),
- Atelier « Cocktail et planche apéro », **samedi 29 janvier** de 13 h 30 à 17 h 30 (encore 4 places).

Pour ceux qui ont reçu un « Bon cadeau formation » à Noël, pour vous inscrire, c'est très simple ! Les dates de formations se trouvent sur notre site internet www.blenoir.com, ensuite contactez-nous par mail ou téléphone en nous précisant la date de votre choix. Mail : contact@ateliers-blenoir.com. Tel : 06 33 75 27 26.

Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h du jeudi au dimanche. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30.

- Messe chaque jeudi à 9 h 15.
- **Samedi 15 janvier** messe à 18 h à Locmaria
- **Dimanche 16 janvier** messe à 10 h 30 à Plouzané
- **Samedi 22 janvier** messe à 18 h à Guilers
- **Dimanche 23 janvier** messe à 10 h 30 à Plouzané

Divers

Trouvé / Perdu

Trouvés : bague, chaton.

Perdus : boucles d'oreille, carte d'identité, clés, sacoche avec clés et papiers, portefeuille, télécommande de collier de chien, chaîne avec pendentif.

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.